



Prime pour avance fin travaux

Par **Larissa974**, le **27/03/2023** à **11:25**

Bonjour, je sollicite votre aide car mon constructeur me réclame une prime pour avance car le chantier s'est terminé avant le délai défini.

Cependant lors de la réception des travaux, le PV a été signé avec des réserves car il y avait encore quelques travaux à finaliser mais je devais emménager rapidement. A ce jour, au bout de 6 mois les travaux ne sont pas terminés, je n'ai pas signé de PV levée des réserves.

J'ai signé effectivement un contrat de marché privé avec à l'intérieur une clause dont je n'ai vraiment pas fait attention :

Prime pour avance 1/1000 du montant par jour d'avance

Il avance le fait que j'ai signé la DAACT fin de travaux auprès de la mairie à la date de mon emménagement (ce qui est en même temps obligatoire pour pouvoir rentrer dans la maison)

Donc pour moi cette prime n'est pas justifiée.

Selon vous, a t'il le droit de me le réclamer ?

Merci d'avance pour votre aide